

HISTORIQUE DU CANICROSS EN France

par Yvon Lasbleiz
juin 2004

Introduction par
Pablo Cassina
Mise en page
Jean Lasson
(modification août 2007
par Y. Lasbleiz

TABLE DES MATIERES

1. [Introduction : 2](#)
2. [Historique du canicross en France 3](#)
 - 2.1. [Préambule d'Yvon Lasbleiz 3](#)
 - 2.2. [Situation actuelle: les enjeux 3](#)
 - 2.3. [La demande ministérielle 3](#)
 - 2.3.1. [Proposition de création d'une commission autonome 4](#)
 - 2.4. [Les dates importantes 4](#)
3. [Cani-cross et Cani-VTT 5](#)

1. Introduction



Yvon Lasbleiz, s'est proposé de rechercher dans les archives et de contacter les acteurs du cani-cross en France afin de proposer un état des lieux de la situation en France, le plus objectivement possible. Cette discipline est en train de se normaliser, de s'affilier et de trouver son vrai statut. Mais ce processus, Inévitable, n'est pas à l'image de ce qui se passe sur le terrain. Dans les comités d'associations et dans les délégations les gens s'activent et les coups tordus ne sont pas rares. Les enjeux semblent de taille à en juger la virulence de certains échanges de courrier et aux difficultés de dialogue.

Le forum du site canicross.com témoigne souvent de prises de positions, parfois épiques.

Pensez seulement : en l'année 2004 deux championnats d'Europe ont été proposés, en 2007 la situation perdue ! Cela en dit long sur la volonté de collaboration entre les instances dirigeantes de ce sport... .

L'historique devrait vous permettre de comprendre ces défauts de jeunesse, jeunesse relative, puisqu'elle remonte tout de même jusqu'en 1978.

Alors, peut-être on comprendra mieux ce qui se passe et qu'on arrivera à s'entendre pour tirer tous vers un même et seul objectif : **la défense de notre sport et de nos sportifs (chiens et humains)**, tel est le but de cet historique.

2. Historique du canicross en France

2.1. Préambule d'Yvon Lasbleiz

Le premier document que j'avais rédigé datait de 2004, une mise à jour devenait indispensable, car depuis trois ans les choses ont évoluées, pas bien souvent dans la sérénité, ni pour le bien de nos disciplines, les canicrosseurs de tous poils s'y perdant quelque peu Par contre je reste un passionné comme l'ensemble des personnes pratiquant un sport faisant appel à la complicité de la gente canine.

2.2 Situation actuelle

En cette année 2007, la situation du sport mono-chien en France n'a pas beaucoup progressé, malgré ce que l'on aurait pu imaginer en 2004

A cette époque Monsieur Lamour, Ministre des Sports avait demandé à l'ensemble des fédérations s'occupant d'un même sport de se réunifier (par exemple CAF et FFME et très proche de nous la FFST et la FFPTC, cette dernière n'acceptant que les 4 races de chiens nordiques à papier).

Ces deux fédérations possèdent l'une une délégation ministérielle, l'autre un agrément ministériel ce qui leur donnent des droits (droit aux titres de champion de France et à l'appellation équipe de France pour la fédération délégataire, par exemple).

Mais cela leur donne aussi des devoirs (règlements et statuts en adéquation avec les directives ministérielles, gestion des brevets professionnelles, de la formation, obligation d'élaborer un règlement anti-dopage), beaucoup moins de contraintes pour une fédération agréée.

En échange de ces contraintes la FFST a touché pour la première fois en 2004 une subvention, mais pas gérer comme bon leur semble mais selon une convention définie en accord avec l'autorité de tutelle. La FAC (Fédération Athlétique Canine) officiellement n'était qu'une association, non reconnue au niveau du Ministère des Sports, mais très active.

2.3. La demande ministérielle

La fameuse demande ministérielle, était toute simple:

« Vous vous assemblez sinon plus de délégation pour l'une (plus de subventions, de délivrance de titres....), voir même plus d'agrément (pour aucune des deux) et ce d'ici la fin de l'année 2004. »

D'où une réunion en 2003 avec le Président de la **FFST**, celui de la **FAC**, et le **CROCC**.

2.3.1. Proposition de création d'une commission autonome

Une réunion où la FAC propose à la FFST d'être autonome, conditions acceptées verbalement, une

"commission" canicross/vtt, autonome en gestion de son activité et avec ses finances propres (versement du montant des licences 1 chien, déduction faite des frais fédéraux de fonctionnement).

La FFST reconnaît implicitement les compétences de la FAC en matière d'organisation et gestion du canicross. Réunion qui, pourtant, officiellement n'a pas lieu d'être puisque la FAC n'est pas concernée en dehors du fait qu'elle rassemble des personnes (nombreuses) pratiquant une activité incluse dans les disciplines pour lesquelles la FFST est délégataire..

Un mois plus tard, **rencontre FFST-FFPTC**, rencontre cordiale des deux comités à Paris le 4 octobre 2003, bonne base de dialogue, ... aujourd'hui ces deux associations poursuivent leur route séparément.

Pour diverses raisons la FAC restait l'épine dans le talon de la FFST, en particulier son développement important vis à vis d'elle.

La FFST n'ayant pratiquement plus de compétitions ni de licenciés se devait de réagir au risque de voir le canicross et le canivtt disparaître en son sein, Elle répond ainsi favorablement à une demande de partenariat de la Société Centrale Canine (Janvier 2005), cette dernière souhaitant obtenir un agrément du Ministère des Sports puisque dépendant du Ministère de l'Agriculture.

Mars 2005 : réunion entre la FFST la SCC et la FAC, un Groupement Sportif National est né, la FAC obtenant 8 sièges sur 11 au sein du comité, ceci devait permettre à la FAC de conserver son autonomie.

Janvier 2006 : Le Président du GSN démissionne avec fracas suivie d'une grande partie du bureau, les raisons sont de deux ordres, peu de gestionnaires se sont investis dans le fonctionnement du GSN d'une part, d'autre part l'autonomie de ce dernier n'est pas celle escomptée.

Un bureau provisoire relance le GSN, mais les personnes ayant repris le flambeau touche du doigt la problématique : la FFST, habilement, avait réussi « à liquider » la FAC sur le simple fait que cette dernière devait se plier aux statuts de sa fédération de tutelle, ainsi sur une année elle éliminait l'esprit même de son ancienne rivale.

Juin 2006 : 8 membres (FAC) du bureau du GSN refuse ce dicta, ils relancent une association, la Fédération des Sports et Loisirs Canins, reprenant comme bases celles de la FAC, solidaires la majorité des licenciés les rejoignent, en moins d'un an elle devient leader du sport mono-chien en France

4 avril 2007 (J.O. du 8 mai 2007): La délégation ministérielle concernant le cross-canin n'est pas reconduite pour la FFST.

2.4. Les dates importantes

| | |
|------|---|
| 1978 | À l'inverse de ce que l'on peut imaginer, l'attelage des chiens à des fins de compétition est relativement récent en France puisque le 1er essai eut lieu en 1978, sur neige bien sûr. |
| 1979 | Forts de cette première, quelques précurseurs créaient le CPTC et qui n'est qu'un club en juillet 1979 à Paris. |
| 1980 | Chamrousse (Isère) accueille une épreuve digne de ce nom en mars 1980. |
| 1983 | Apparition de l' ESDRA (français, suisses, allemands, danois, suédois, et norvégiens) et avec elle s'organise le premier championnat d'Europe sur neige en Suisse en 1983. Cette structure, si elle crée aujourd'hui le premier championnat sur terre (sujet de polémiques), a vu en son sein une opposition régulière et farouche à ce type d'épreuves. |
| 1984 | En France fort d'une pratique de plus en plus importante, le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaît la discipline par un agrément et le club CPTC se transforme en fédération (FFPTC). Dans la foulée naissent plusieurs clubs. |
| 1985 | Naissance de l' IFSS (qui organise les 2 premiers Championnats du Monde sur terre). L'IFSS est issue de l'ISDRA et de l'ESDRA, fédération internationale, et elle développe les sports de traîne, sans distinction de races de chiens. |

| | |
|------|---|
| 1986 | En cette année, lors des Championnats d'Europe (en France), apparurent des chiens n'ayant visiblement pas le standard "nordique": émoi général, l'ESDRA décide d'admettre tous les chiens quelque soit leur origine. Mais si dans un premier temps les membres de la FFPTC se rallient à cette décision, cette fin d'année voit un revirement de cette position. Fort de cette donne, la plupart des dirigeants présentent leur démission, ce qui donne naissance à 2 structures différentes: la FFTP (fédération ouverte) et la FFTP (fédération fermée). La FFTP quittera l'ESDRA puisque n'étant pas en phase avec cette dernière. |
| 1988 | 1988 de nombreuses fédérations "fermées" créent à leur tour une fédération internationale (FISTC) et pour compliquer un peu la chose, certaines nations fondent la WSA, où seules les races nordiques y sont admises. |
| 1994 | La FFTP obtient son agrément. |
| 1996 | Naissance de la FFST (Fédération Française des Sports de Traine) |
| 1997 | La délégation est accordée à la FFST par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. |
| 2007 | La délégation accordée à la FFST concernant les activités mono-chiens est suspendue |

3. Cani-cross et Cani-VTT

Et bien l'historique du canicross et du 4PAT'CROSS sont très intimement liés, car si les fédérations "officielles" récupèrent aujourd'hui ce sport à travers leur agrément ou leur délégation, sa naissance et son développement ne doivent rien à leur implication.

| | |
|------|--|
| 1982 | En effet en 1982 ou 84 : un canicross se déroule sur Paris, organisé par le syndicat des véto. |
| 1986 | Organisation du canicross de St Pierre d'Allevard (merci Mimi) et Marignane |
| 1988 | Organisation du premier canicross 4PAT à l'école véto de Lyon par Gilles Pernoud |
| 1989 | Naissance du sport canicross grâce à la création du premier challenge 4PAT (Lyon, plus St. Pierre d'Allevard, Mrignane et Callian) et les premiers règlements (toujours par Gilles) interdisent de courir devant son chien: respect de l'animal, parcours adaptés / première finale à St. Pierre d'Allevard. Le plus ancien sportif connu à ce jour est Jean Luc PAYRE (et toujours en activité le bougre), investi dès Marignane dans le sport, suivi d'Yvon Lasbleiz. A noter qu'un certain Thierry Lefebvre a contribué à faire découvrir les spécificités du chien de sport. |
| 1991 | Première sortie de la gamme de matériel spécifique à l'époque. VETORACING En collaboration avec Gens de la Montagne, pour la petite histoire, les premiers canicrosseurs couraient avec leur chiens tenus en laisse à la main (dur, dur). Entre 1991 et 1994 : le sport se développe et en 94 avec une vingtaine de courses débutent les premières séries de grandes finales 4PAT à Aix-les-Bains. (3 ans de suite, puis Sassenage, Lyon). |
| 1994 | À partir de 1994 : des inconnus dans le monde du canicross créent la FFCC dans la plus grande discrétion. Le président élu, Georges Plas , a pour vice-président Jean Luc Payre. |
| 1996 | 2 ans plus tard, c'est le clash. Il faut dire qu'à nouveau c'étaient des mushers hors neige qui voulaient de nouveau gérer un sport qui n'a pas grand chose à voir avec le trait type musher. Jean Luc Payre quitte cette structure pour créer la FAC (Fédération Athlétique Canine). A partir de 1996 , les passages du 4PAT'CROSS à Valloire montent en notoriété et c'est le début de la naissance d'une idée : le 4PAT'CROSS DES MONTAGNES qui s'affirme en 2000 avec un premier long week-end. |
| 1999 | JL Bertinchamps en Belgique organise le premier Eurocanicross |
| 2000 | G. Pernoud organise le 2e Eurocanicross à Lyon . G. Pernoud fait un rapide passage à la FFST qui reprend sous son aile la FFCC, mais de guéguerre lassante et surtout face à un immobilisme rageant, il démissionne très vite |

A ne point douter Gilles Pernoud est à l'origine des **bases du canicross en France** suivi en ça par toutes les structures qu'elles soient hexagonales ou étrangères.

Je voudrais à ce titre lui rendre hommage.

Merci Gilles !

Yvon Lasbleiz

Sources: Gilles Pernoud, Jean Luc Payre et site internet FFST.